THE NEW ORLEANS DAILY BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73, NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 1er MAI 1869. 42e année—Vol. XLII.

DEPOSÉ de LIMET, PROPRIÉTAIRE-GÉRANT.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 1er MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à 10 heures et demie, sur les lieux, une entreprise Boston, entre des rues Lafayette et Magazine Neuve, 1 bateau de sylphy Excelsior et Bourbon.—De plus, à 1 heure et demie et à 4 heures, à son comptoir, 74 rue Ste Anne, entre Royale et Bourbon, des ventes bien et effets.

Par M. W. Pelloy, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, des actions de la Compagnie "Grand Bassin Towboat Co" et du chemin de fer de la rue St Charles bati bande connectée de la ville de la Nouvelle-Orléans et au bord de la dite ville.

Par G. de Périct, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, une maison agréable et une autre maison dans la rue Marigny, entre les rues Magnier et Dryades. Aussi, deux maisons cottages, neuves, prêtes à être occupées.—Posségnerie est en bon emplacement de commerce.—Aussi, un joli cottage et dépendances, dans la rue Bell, vue entre les rues Gravier et Commerce, à proximité des chemins de fer de la ville. Aussi, une agréable maison dans la rue Moreau, entre les rues Pauger et Champs-Elysées. Aussi, deux terrains améliorés de prix dans la rue Moigneaut, entre les rues Rampart et Webb.

Par Joseph Hoa, à midi, à la Bourse d'Encan Saint Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles—la moitié indivise en la totalité de l'habitation Farrivier, située dans la paroisse St Charles, dans le lieu St Rita, sur le vieux bayou du fleuve Mississippi, à environ dix kilomètres au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Par S. Guinault, à la Bourse d'Encan de la rue St Charles, hôtel St-Charles, à midi—Une belle propriété sur la rue L'Alibrate, entre les rues St Pierre et Orléans. Aussi, une moitié de terrain avec une maison en bois rue d'Amour, entre celles St Antoine et Bagatelle, et un morceau de terre dans le même lieu, face à la rue St Antoine, avec une maison en bois.

Par Placide J. Spear, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles—Beaux propriété de grande valeur, formant l'encoignure des rues Dauphine et Conti; Aussi, un magnifique lot de terre bien élevé, face à la rue du Canal, entre Olympia et St-Patrick. Deux lots District formant toute la tête de terre, à long crédit. De plus, ensuite périmptoirement à longs termes, de vingt six lots de terre de chaque, et d'une grande valeur, formant une série dans le Premier District, bornée par les rues Bandin, Banks, Salcedo et Gayoso.

Par C. E. Girardey, à midi, à la Bourse des Négociants, rue des Expositions, rue Royale, des grandes bâtisses en briques et à étage, avec grande cour et écurie, occupée par M. Pelleck, comme établissement d'ale et de porter, situées dans l'Est compris sur les rues Royale, Bourbon, Dauphine et Hospital. De plus, une maison en briques, bâtie et à mansarde, dans la rue du Quartier, entre les rues Rampart et Bourgogne. De plus, les maisons en briques et en bois, nécessitant des réparations de commerce et de demeure, formant l'angle des rues Espagne et Victoire, à longs termes. Aussi, une agréable maison cottage, en bois, dans la rue de l'Esplanade, près le coin de la rue des Remparts; Et, un terrain pour bâtir, dans la rue St Bernard.

Par Eug. Tassard, à 10 heures, au No 85 rue Vieille-Levée—6 barils de Farine superfine.

Par E. Roger & Co, à 10 h ures, à leur salle d'encan, rue de la Vieille-Levée—Boîtes, sellers et brodequins, comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants—Aussi, chapeaux et malles de voyage.

Par Mm. Claude Rey & Fils, à 10 heures, au bureau de vente, rue Gravier, 1 cheval, 2 heures, 2 beaux chevaux de selle et de harnais, 2 voitures et seule, beaux modèles d'habitation et de ville, 2 de bugles ouverts et découverts, harnais, selles, &c. &c. A 1 heure selle d'acajou, 2 de Gurney harnais, selles, &c. &c. A 1 heure selle d'acajou, 2 de Gurney à 11 heures.—De suite, vente générale de meubles, lapis, tableaux, gravures, bateaux, de cuisine, etc.

Par J. Dépas, jr. aux écurie, rue Dr Ellis, coin Gravier et Baronne—des chevaux appareillés, de traits et de monture.

Par O. Valeton, à midi, à l'ancienne Grande Cour d'Encan, située rue de la Commune, presque vis-à-vis de la rue de Bienville—Chevaux, mulets, charrettes, drays, buggies, voitures, etc.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 28 de la rue de Chartres — Quincaillerie, lignes de pêche, "minions," marchandises sèches, articles de fantaisie, etc.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue St Charles—Habillements, lingerie de messieurs, sac de voyage et malles.

Par Jos N. Robert, au No 44 de la rue Vieille-Levée — Marchandises sèches, linge fait, nouveauté, etc.

☞ Acheteurs vos conserves et fromages chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

☞ BATEZ LES CIGARES DE GEORGE W. AUGUS.

ATTENTION!!

☞ Le Shérif procédera aujourd'hui sur vente à l'encan et après :

A 10½ heures A. M., sur entreprise Boston, à l'angle des rues Lafayette et des Magasins, Premier District, 63 douzaines de Bouteilles de Whisky, 50 barriques dite et 20 dite Bourbon dite, et à 1 heure P. M., à son entrepôt, No 74, rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, Deuxième District, un lot de meubles modernes et utiles.

Voir aux annonces.

ATTENTION!

☞ Beaux meubles en bois de chêne, billard, instrumentos, &c., à l'usage d'un club.

Vente périmptoire par le shérif d'Orléans.

Aujourd'hui lundi, à 10 heures P. M., à son entrepôt No 74 rue Ste Anne, entre celles Royale et Bourbon, Deuxième District, le shérif d'Orléans procédera à l'adjudication d'un assortiment de beaux meubles en bois de chêne, tels que chaises, tables, side-board, &c. Aussi, un billiard et tout ce qui est à l'usage d'un club. 2

Nouveautés et marchandises de Contrebande—Samedi, le mai, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan de la rue de Chartres No 38, MM. Hoffman, Marks & Co vendront 1200 lots d'articles de nouveautés, savoir, lots, etc., 400 lots de cotons blancs sanforis et 30 douzaines de Rasoirs à pâcher; le tout sans aucune réserve. Les conditions seront annoncées au moment de la vente.

☞ Nous appelons l'attention toute particulière du public sur la vente de propriétés de grande valeur, situées dans le Premier et Deuxième District de cette ville, qui doit avoir lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse d'Encan, rue St Charles, entre Commune et Gravier, comprenant :

No. 30 Lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans Pitt bornés par les rues Bagatelle, Bandin, Salcedo et Gayoso. Ces terrains sont à proximité de l'hôpital de la Marine, et à un lieu du chemin coupé de la rue Commune.

No. 30 Lots de terre dans le Deuxième District de cette ville, Pitt bornés par les rues Canal, Dryades, Olympia et St-Patrick parfaitement entourés d'une barrière en planches.

No. 2 Lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés au coin de la rue Dauphine et Quartier, le tout sera vendu sans aucune réserve. Pour les conditions qui sont très-bonnes, voir les annonces dans les colonnes d'encan.

Tiré AVEC DE L'OREILLE.—On donnera, ce soir, le magnifique opéra en 5 actes de Halévy, *La Juive*, où se trouve M. H. Pipot dans le rôle d'Eléazar, Mme Cambier dans le rôle de Rachel, M. Van Hoffen dans celui du cardinal, M. Koger dans celui de Léopold et Mlle Hasselman dans le rôle de la princesse Eudoxie.

Demain, dimanche, pour le bénéfice de M. Gilbert, on donnera la seconde représentation des *Amours du Diable*. M. Gilbert, cet enfant du pays et un artiste qui sait se rendre utile dans tous les genres : il a fait de grands progrès comme comédien, et nous lui souhaitons une seconde édition de la recette de jeudi.

Lundi, la troupe Brignoli fera son débuts par *Don Pasquale*.

CONCERT AU PROFIT DE L'ASILE TURGIS.—Par suite des nécessités du répertoire de l'Opéra, le concert qui devait être donné demain, lundi, au profit de l'Asile Turgis, sera remis à une époque des artistes de l'Opéra, qui renvoyé au dimanche 9 mai. Les billets délivrés seront valables pour dimanche prochain. Nous ferons connaître le programme de cette matinée musicale qui aura lieu avec le concours des principaux artistes de l'Opéra.

SOCIÉTÉ DE L'OPÉRA.—Le conseil de direction de cette société s'est assemblé hier et a complété l'organisation de la société en désignant à l'unanimité M. Alfred Roman comme président, M. Augustin Reichardt comme vice-président et M. Emile Wilz comme secrétaire-trésorier. La société de l'Opéra, ainsi définitivement constituée, entre dès ce jour en opération.

ASSOCIATION MÉDICALE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. — Nous remercions cette association de nous inviter qu'elle nous a adressée d'assister à son réception le 4 mai à l'Institut, rue Dryades, et de prendre part à une excursion sur le vapeur Lauren qui doit avoir lieu le 9 mai.

PLANTATION BELLEVUE. — Cette plantation est vendue sur réserve, samedi, 1er mai 1869, à 10 heures du matin, par M. Jos. Hoa, encanteur. C'est la plus belle bâtisse de tous l'Etat de la Louisiane, et en même-temps seront vendues 60 mules, 14 charrettes, 2 wagons, 12 charrues à ajoux chevaux, 5 chars, 200 à 4 chevaux, magnifiques bâtisses, cuveries, moulins de décortichement, moulin à scie, machines à vapeur, etc. La vente est positive. Voyez l'annonce.

TRANSFERT DE LA MAISON OLYMPE.—Les magasins et ateliers de modes et de confections de la maison Olympe seront transférés à partir de lundi, 3 mai, au numéro 146 de la rue du Canal.

DR DE BOISBLANC.—On vous prie en vain insiste dans nos colonnes que le docteur A. de Boisblanc a transféré son domicile rue d'Orléans, No 72.

☞ La GRAISSE pour les roues, fabriquée à la Nile-Orléans par J. Machin, est meilleure et moins chère que toute autre. S. Hence, agent, 3, rue Théophodore. 2

Ne prenez de soin, demandez du sirop manufacturé par E. Turpin, 93, Vieille-Levée.

☞ CAFÉ DU VERRE. — S. A. [illegible] a remporté son atelier de, No 64, rue [illegible] No 183, Canal. Travail parfait [illegible] prix.

Le Système Protecteur.

Réunis par un intérêt commun, celui de s'assurer les fruits du pillage exécuté après la victoire, les éléments du parti radical devaient forcément se désagréger du nouveau après le partage des dépouilles. Aux mécontentements personnels de ceux que le partage a désappointés, viennent se joindre comme causes désunissantes d'une alliance, purement temporaire, la divergence de vues sur la politique extérieure et la différence des intérêts en ce qui concerne la question des tarifs de douane. Tous les radicaux ne sont pas pour la guerre, et il en est beaucoup qui n'envisagent pas sans inquiétude les conséquences d'une politique d'annexion. Un symptôme qui n'est pas moins significatif comme indiquant une scission prochaine dans le parti radical, c'est la tendance que manifestent certaines personnages de ce parti à revenir à des doctrines plus rationnelles en matière de tarifs douaniers.

Le système protecteur, qui a remplacé, pendant la guerre, les tarifs modérés d'autrefois, a été poussé, depuis la paix, jusqu'à ses conséquences les plus extrêmes. On a vu jusqu'où pouvait aller, dans le Congrès, l'influence de la Nouvelle-Angleterre, puisque cette section a réussi à faire prévaloir, non-seulement ses idées politiques les plus radicales, mais encore des doctrines économiques contraires aux intérêts de la majorité du pays. Les régions agricoles se sont docilement courbées sous le joug des protectionnistes et la législation, pendant plusieurs années, a pare complaisamment asservie aux intérêts de quelques industries au détriment de ceux des consommateurs, c'est-à-dire de toute la nation. On a vu des tarifs presque prohibitifs enfanter de monstrueux monopoles, et des fortunes colossales s'édifier, en peu de temps, sur un article de lui acheté à prix d'or.

On ne peut nier que l'établissement de ce système n'ait donné une grande impulsion à certaines industries utiles et ses partisans trouvent un argument dans l'accroissement des recettes de douane qui constituent, aujourd'hui, la branche la plus importante du revenu pour le Trésor. Mais la réponse est facile. Pour quelques industries qui méritent d'être encouragées parce qu'un pays doit faire en sorte de ne pas dépendre entièrement des manufactures étrangères pour l'approvisionnement de certains produits, il en est d'autres plus nombreuses, qui ne méritent, à aucun titre, la protection de la loi fiscale parce que cette protection se traduit par une imposition tyrannique sur les consommateurs. Et puis, les taxes de douane, qui frappent à deux tranchants, car s'ils protègent, d'un côté, les produits manufacturés, ils forcent, de l'autre, les producteurs à payer beaucoup plus cher les matériaux ou les outils qui leur sont indispensables, ce qui augmente considérablement leurs frais de production. Enfin, il est des articles qu'ils paye ne peut produire ou ne peut produire que dans des conditions inégales ou désastreuses. Pour ceux-ci, le droit qui les frappe à l'entrée n'est qu'une taxe onéreuse pour les consommateurs, taxe que ne compense pas la protection d'une industrie locale.

S'il est vrai que les recettes des douanes forment la partie la plus importante des revenus du trésor, il faut admettre aussi que la perception de cet impôt, en grevant lourdement le commerce, diminue largement les recettes que le trésor tire du département du revenu interne. Or, il n'est de savoir quelle est la forme d'impôt à préférer : de celle qui s'oppose à la multiplicité des transactions ou qui restreint les revenus généraux du pays, ou de celle qui porte directement sur les bénéfices acquis soit sur un capital accumulé. Pour nous la réponse n'est pas douteuse.

Nous avons vu, plus haut, le système protecteur fonctionner avec des conséquences désastreuses. Une industrie trop bien protégée nuisait à la consommation intérieure ne progresse plus, et cesse qu'il exercera un enrichissement d'une façon illégitime aux dépens de leurs concitoyens.

On n'en fait jamais avec la protection, car celle qu'on accorde à une industrie spéciale nuit à plusieurs autres qui réclament à leur tour, et, comme on ne peut protéger tout le monde, on arrive à établir des injustices criantes et à provoquer des plaintes presque générales; car beaucoup de ceux qui se croyaient protégés comme producteurs, s'aperçoivent plus tard qu'ils sont en même temps opprimés comme consommateurs et ils sont les premiers à dénoncer le système.

C'est le cas, en ce moment, aux Etats-Unis, où un grand nombre d'industries souffrant de l'état de chose actuel. Il s'est donc opéré une réaction dans les esprits et les producteurs agricoles, partisans de la réduction des tarifs, trouvent des auxiliaires même dans certaines régions manufacturières. Comme symptôme de ces tendances, nous signalerons la croisade entreprise en faveur du libre échange par la révérend Beecher dans son église de Brooklyn. Ce révérend est un homme habile qui sait distinguer d'où souffle le vent, et il faut qu'il ait un nouveau d'être agréable à son auditoire fashionable pour avoir embrassé une pareille cause. Nous en dirons autant de l'adhésion donnée par Banks et Butler, ces fins limiers habitués à suivre les bonnes pistes, au projet de ligne de libre échange.

Un grand nombre de radieux sont ramassés du nègre, "ils s'en sont fourrés jusque là" comme dit le baron de Gondremark, dans la *Tour Percharme*, et ils ne manquent désormais de donner un autre aliment à leur activité et à leurs intrigues politiques. La question nègre a rapporté assez radicaux tout ce qu'ils pouvait rapporter, honneurs et profits; les non satisfaits du parti veut la laisser de côté pour enfourcher un autre cheval de bataille. Cette fois, nous ne nous en plaindrons pas. Remarquons, en passant, que le mouvement de la réforme a son centre à Boston, dans l'Etat de Massachusetts et que deux des plus ardentes apôtres de l'abolitionisme, Mm. Wm Lloyd Garrison et Henry Ward Beecher, s'en font les champions. Avec l'exagération qu'ils apportent dans toutes leurs théories, ces ora teurs réclameront, dans doute, l'application du libre échange absolu. Ce n'est là ni ce que nous demandons ni ce que nous y obtiendrons. Une réforme radicale occasionnerait un bouleversement général dans l'industrie et dans les affaires financières. Ce que tous les gens sensés désirent, c'est une réduction progressive et qui s'étende dans les tarifs, basée sur un examen attentif des conditions relatives du commerce d'importation et de la production locale, c'est, en un mot, une réforme rationnelle qui soit un soulagement et non une cause nouvelle de ruine pour le pays.

NEWFOUNDLAND BITTER.—Ce Bitter est un tonique stimulant des muqueuses gastrique et intestinale. Il ranime la nutrition et le produit jamais de anéantissabilité ni de débilité. Dans ces propriétés de premier ordre du Newfoundland Bitter se trouve le secret de la vogue de cette excellente liqueur.

Les moyens d'exciter l'appétit et de faire cesser les troubles morbides de l'estomac et de l'intestin sont nombreux, mais ils doivent varier suivant la latitude, et ce qui convient aux habitants des pays froids ne convient pas du tout aux habitants des pays chauds. C'est pour n'avoir pas tenu compte de cette loi hygiénique nécessaire et pour avoir oublié ou méconnu les notions physiologiques modernes que, tous les spéculateurs qui fabriquent des drogues pour exciter l'appétit arrivent quelquefois à dérouter leurs produits, mais, en revanche, ne manquent jamais de faire plus de mal que de bien. L'organisme dans les pays chauds obéit à d'autres lois que dans les pays froids. Les excitants diffusibles salutaires et indispensables dans les pays froids peut contenir et exciter le chaleur sont tout à fait contraires dans ceux où il faut au contraire modérer la combustion organique et soutenir l'organisme, que la transpiration affaibli constamment, par les toniques amers et nécroniques. Le Newfoundland Bitter est le Bitter des pays chauds. Il tonifie sans exciter et fortifie l'estomac lentement mais sûrement.

Un gentleman de cette ville, que sa haute position commerciale nous empêche de nommer, était depuis plusieurs années, à cause de son nombreuses affaires, obligé, à tout instant du jour, de boire sans cesse des boissons excitantes, qui avaient amené sans perte complète de l'appétit, au lieu de maigrir inquiétant, une insomnie que rien ne pouvait combattre et une pituite très opiniâtre le matin. Il était sur le point de quitter ses affaires pour aller en Europe pour refaire sa santé, lorsque deux de ses amis qui avaient été guéris par le Newfoundland Bitter, lui suggérèrent l'idée d'abandonner toutes les autres liqueurs excitantes pour ne boire que du Newfoundland Bitter. Au bout de quelques jours il n'est qu'à se louer d'avoir [illegible] ses habitudes. La pituite disparut, l'insomnie [illegible] l'appétit revint, et aujourd'hui, [illegible] il jouit d'une santé parfaite.

Inutile de vous dire qu'il refuse obstinément de boire autre chose que du Newfoundland Bitter!

☞ Le PALM SOAP de A. Billaud, dont [illegible] est l'égal, un Prix des meilleurs savons fabriqués aux Etats-Unis.

Si vous voulez avoir un grand débit de soda, servez-vous du sirop manufacturé par E. Turpin, No 93, Vieille-Levée.

On écrit de Boston, 25 mars :

"La santé générale, toute relevée cette fois à la saison du minimum, prendre, le général de Boston, et cet prix 1,000 fr., intérêt l'argent. Le jeune fils les pourraient le même à la main et reçut au cou de pistolet à travers son habit, mais sans blessé. Les brigands ne sont pas trouvés."

☞ Achetez vos conserves et fromages chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

☞ BATEZ LES CIGARES DE GEORGE W. AUGUS.

ATTENTION!!

☞ Le Shérif procédera aujourd'hui sur vente à l'encan et après :

A 10½ heures A. M., sur entreprise Boston, à l'angle des rues Lafayette et des Magasins, Premier District, 63 douzaines de Bouteilles de Whisky, 50 barriques dite et 20 dite Bourbon dite, et à 1 heure P. M., à son entrepôt, No 74, rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, Deuxième District, un lot de meubles modernes et utiles.

Voir aux annonces.

ATTENTION!

☞ Beaux meubles en bois de chêne, billard, instrumentos, &c., à l'usage d'un club.

Vente périmptoire par le shérif d'Orléans.

Aujourd'hui lundi, à 10 heures P. M., à son entrepôt No 74 rue Ste Anne, entre celles Royale et Bourbon, Deuxième District, le shérif d'Orléans procédera à l'adjudication d'un assortiment de beaux meubles en bois de chêne, tels que chaises, tables, side-board, &c. Aussi, un billiard et tout ce qui est à l'usage d'un club. 2

Nouveautés et marchandises de Contrebande—Samedi, le mai, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan de la rue de Chartres No 38, MM. Hoffman, Marks & Co vendront 1200 lots d'articles de nouveautés, savoir, lots, etc., 400 lots de cotons blancs sanforis et 30 douzaines de Rasoirs à pâcher; le tout sans aucune réserve. Les conditions seront annoncées au moment de la vente.

☞ Nous appelons l'attention toute particulière du public sur la vente de propriétés de grande valeur, situées dans le Premier et Deuxième District de cette ville, qui doit avoir lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse d'Encan, rue St Charles, entre Commune et Gravier, comprenant :

No. 30 Lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans Pitt bornés par les rues Bagatelle, Bandin, Salcedo et Gayoso. Ces terrains sont à proximité de l'hôpital de la Marine, et à un lieu du chemin coupé de la rue Commune.

No. 30 Lots de terre dans le Deuxième District de cette ville, Pitt bornés par les rues Canal, Dryades, Olympia et St-Patrick parfaitement entourés d'une barrière en planches.

No. 2 Lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés au coin de la rue Dauphine et Quartier, le tout sera vendu sans aucune réserve. Pour les conditions qui sont très-bonnes, voir les annonces dans les colonnes d'encan.

☞ Achetez vos conserves et fromages chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

☞ BATEZ LES CIGARES DE GEORGE W. AUGUS.

CHRONIQUE LOCALE.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT. — Le juge Colleau a donné, hier matin, sa décision dans le procès de l'Etat contre les commissaires du bureau de désenchement, pour obtenir un mandamus les obligeant à remettre à Bloomfield, comme commissaire nommé en vertu de l'acte de 1869, tous les fonds, cartes et propriétés entre leurs mains, en leur qualité de commissaires en vertu de la loi de 1868.

La cour, considère que l'objection élevée contre le mandamus est insoutenable. Il n'y a pas de question quant au droit d'office, à moins que le droit n'existe pas pour le plaintiffs de nommer de nouveaux commissaires. Mais ce droit était reservé par l'acte de 58.

La cour, où le juge Colleau a prononcer sur la bonté, la convenance ou l'opportunité des lois, mais elles simplement à les interpréter et à les faire exécuter dans les pouvoirs appartenant à la législature sur les questions relatives aux fonds collectés pour un but étant appliqués à un autre, ce serait différent. Mais il faut attendre que ce cas se réalise.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT. — Le juge Léonnard a décidé la mise hors de cour des interventions de MM. Gagnet et autres dans le procès de la compagnie du canal de l'Ile aux Vaisseaux contre les commissaires du desenchement, par la raison d'un défaut d'intérêt dans les questions soulevées entre les parties principales.

LE MEURTRE DE LA RUE DU CANAL.—Il se trouve que la victime dans l'affaire de meurtre qu'a pelne nous avions eu le temps d'annoncer, hier matin, au moment où Sylvy numéro allait sous presse, est le Dr Henry L. Nelson, docteur en médecine, arrêté sur la méchanceté du Canal No 220, pour y boire à lui tout seul une bouteille de vin de Malin. Pendant qu'il se livrait à ce plaisir et fort apparemment tout de gens, deux hommes, Henry Schonhenson et Albert Saulfield et deux femmes, Mattie Lawrence et Nellie Kelley, entraient dans l'établissement.

Le Dr Nelson en voyant les deux femmes eut la galanterie ma heureuse de les inviter à boire avec lui, ce dont Schonhenson s'indigna et dit qu'il ne n'étaient pas des mondaines et qu'ils pouvaient bien boire à leurs frais.

Le docteur qui était de bonne humeur, ou à quoi le vin de Malin avait fortement contribué, ne voulut pas, alors à la méchanceté de son dame. De là un échange de mots entre et Schonhenson qui, tirant un revolver, lâcha deux coups et atteignit le docteur en plein cœur et à la tempe. Les deux coups étaient mortels.

Les déclarations du revolver ayant attiré la police, Schonhenson a été arrêté, tout en qu'il avait menacé de tirer sur l'officier K. J. C. Vehrik qui avait pari le premier sur les lieux et lui avait pris la main sur le collet. Le prisonnier est un garçon de barre en salle de la Rotonde St-Louis et les deux dames qu'il accompagnait sont deux filles de salle du même établissement.

Le coroner Roche a entendu sur cette affaire plusieurs dépositions parmi lesquelles celle de la maîtresse de la maison, Anna Sauer, qui est tout à fait défavorable au prisonnier.

Mattie Lawrence et Nellie Kelly n'ont pas vu que leur ami s'était tiré sur le docteur, mais elles prétendent qu'il avait employé un langage insultant et qu'il était ivre, ce que dépose aussi Robert Saulfield.

Le verdict du jury est que le Dr Nelson a été tué d'un coup de pistolet qui l'a atteint au cœur et que le coup a été tiré par Henry Shonhenson, actuellement en état d'arrestation. Le Dr souffrait du reste d'une constitution de cœur; il ne lui avait pas permis de vivre longtemps encore, quand même il n'eût pas été frappé tragiquement.

EXCURSION A BORD DU HARRIS — Nos visiteurs de l'Illinois n'ont pas été favorisés hier par le temps. Il a plu dans la matinée et le ciel ne s'est éclairé que dans l'après-midi. Cependant l'excursion projetée a eu lieu et des 5 heures nos visiteurs se rendaient par groupes de cinq ou de six à bord du Harris, un des meilleurs bateaux de la ligne Morgan pour le service de la Nouvelle-Orléans et Galveston.

Le comité municipal avait fait quelques invitations en addition au nombre des nos visiteurs à bord. Parmi les invités se trouvaient le gouverneur Warmoth, le shérif Maxwell, H. A. Edwards, les demoiselles Annie et Ellen Roley, M. Breen et sa femme, M. Markey et sa femme et Mlle Kate, M. Aldkens et ses filles, Jas. Prague et sa dame.

Le nombre total des excursionistes s'élevait à 120, et y comprenant 10 invitations envoyées à la Chambre de Commerce, aux directeurs à chacun des journaux et deux à chaque membre des Conseils. Le corps de musiciens de Jaeger avait été engagé, et, certes, rien n'est manqué à l'agrément de la course et le ciel eût plus sourit en nous pleuré. Le but était une visite à l'habitation Lapeyrouse, à 40 milles d'ici, et qu'on dit être la plus belle sur les bords du fleuve. Mais la plus belle est bien pauvre aujourd'hui, et l'idée de montrer aux gens du Nord les plantations qui leur paraissent à dérouter nous paraît être une idée risible ; c'est à peu près comme si on jouait dans : Vous avez un talon de faire ce que vous ne faites nous pouvons encore être riches mais les institutions que nous avons vous le défendre, même par la guerre.

Au surplus, la manse, s'empêcha, coupé court à toute visite sur la Côte, et les délégués-voyageurs n'ont pu mettre le pied à terre, et les propriétaires de l'habitation Davidson, tout comme ceux de l'habitation Lapeyrouse, ont dû pour leurs frais de préparatifs. Mais cela n'a pas empêché les danses à bord du Harris, et l'accompagnement rafraîchi a favorisé énormément cet amusant exercice.

Au retour en ville les excursionistes ont trouvé à l'hôtel St-Charles un très beau banquet qui s'est prolongé jusqu'à une heure très avancée de la soirée. A cause de cela même nous ne pourrons en reproduire que les toasts qui ont été présentés dans l'ordre suivant :

Par le maire Conway : Nos hôtes! Réponse par le sénateur d'Etat Ward, de l'Illinois.

Par le maj. Edwards : La santé du maire de la Nlle-Orléans.

Réponse par le maire, qui a proposé : l'Odéon et le Sud. Ce à quoi le Dr Roe, du *Bloomington Pantagraph*, a répondu : La Chambre de Commerce de la Nlle-Orléans. Réponse par M. J. T. Tucker, agent du chemin de fer de l'Illinois.

"Le Sud et ses bâtes." Réponse par M. W. Sellers, de *Tazewell County Republican*.

"La presse de Sud." M. S. W. Overall. "Notre pays" par le Dr C. A. Roberts, du *Peoria Democrat*. On dira peut-être que j'ai choisi cet toast, mais, alors à la santé de ces dames. De là un échange de mots entre et Schonhenson qui, tirant un revolver, lâcha deux coups et atteignit le docteur en plein cœur et à la tempe. Les deux coups étaient mortels.

Les déclarations du revolver ayant attiré la police, Schonhenson a été arrêté, tout en qu'il avait menacé de tirer sur l'officier K. J. C. Vehrik qui avait pari le premier sur les lieux et lui avait pris la main sur le collet. Le prisonnier est un garçon de barre en salle de la Rotonde St-Louis et les deux dames qu'il accompagnait sont deux filles de salle du même établissement.

Le coroner Roche a entendu sur cette affaire plusieurs dépositions parmi lesquelles celle de la maîtresse de la maison, Anna Sauer, qui est tout à fait défavorable au prisonnier.

Mattie Lawrence et Nellie Kelly n'ont pas vu que leur ami s'était tiré sur le docteur, mais elles prétendent qu'il avait employé un langage insultant et qu'il était ivre, ce que dépose aussi Robert Saulfield.

Le verdict du jury est que le Dr Nelson a été tué d'un coup de pistolet qui l'a atteint au cœur et que le coup a été tiré par Henry Shonhenson, actuellement en état d'arrestation. Le Dr souffrait du reste d'une constitution de cœur; il ne lui avait pas permis de vivre longtemps encore, quand même il n'eût pas été frappé tragiquement.

EXCURSION A BORD DU HARRIS — Nos visiteurs de l'Illinois n'ont pas été favorisés hier par le temps. Il a plu dans la matinée et le ciel ne s'est éclairé que dans l'après-midi. Cependant l'excursion projetée a eu lieu et des 5 heures nos visiteurs se rendaient par groupes de cinq ou de six à bord du Harris, un des meilleurs bateaux de la ligne Morgan pour le service de la Nouvelle-Orléans et Galveston.

Le comité municipal avait fait quelques invitations en addition au nombre des nos visiteurs à bord. Parmi les invités se trouvaient le gouverneur Warmoth, le shérif Maxwell, H. A. Edwards, les demoiselles Annie et Ellen Roley, M. Breen et sa femme, M. Markey et sa femme et Mlle Kate, M. Aldkens et ses filles, Jas. Prague et sa dame.

Le nombre total des excursionistes s'élevait à 120, et y comprenant 10 invitations envoyées à la Chambre de Commerce, aux directeurs à chacun des journaux et deux à chaque membre des Conseils. Le corps de musiciens de Jaeger avait été engagé, et, certes, rien n'est manqué à l'agrément de la course et le ciel eût plus sourit en nous pleuré. Le but était une visite à l'habitation Lapeyrouse, à 40 milles d'ici, et qu'on dit être la plus belle sur les bords du fleuve. Mais la plus belle est bien pauvre aujourd'hui, et l'idée de montrer aux gens du Nord les plantations qui leur paraissent à dérouter nous paraît être une idée risible ; c'est à peu près comme si on jouait dans : Vous avez un talon de faire ce que vous ne faites nous pouvons encore être riches mais les institutions que nous avons vous le défendre, même par la guerre.

Au surplus, la manse, s'empêcha, coupé court à toute visite sur la Côte, et les délégués-voyageurs n'ont pu mettre le pied à terre, et les propriétaires de l'habitation Davidson, tout comme ceux de l'habitation Lapeyrouse, ont dû pour leurs frais de préparatifs. Mais cela n'a pas empêché les danses à bord du Harris, et l'accompagnement rafraîchi a favorisé énormément cet amusant exercice.

Au retour en ville les excursionistes ont trouvé à l'hôtel St-Charles un très beau banquet qui s'est prolongé jusqu'à une heure très avancée de la soirée. A cause de cela même nous ne pourrons en reproduire que les toasts qui ont été présentés dans l'ordre suivant :

Par le maire Conway : Nos hôtes! Réponse par le sénateur d'Etat Ward, de l'Illinois.

Par le maj. Edwards : La santé du maire de la Nlle-Orléans.

Réponse par le maire, qui a proposé : l'Odéon et le Sud. Ce à quoi le Dr Roe, du *Bloomington Pantagraph*, a répondu : La Chambre de Commerce de la Nlle-Orléans. Réponse par M. J. T. Tucker, agent du chemin de fer de l'Illinois.

"Le Sud et ses bâtes." Réponse par M. W. Sellers, de *Tazewell County Republican*.

"La presse de Sud." M. S. W. Overall. "Notre pays" par le Dr C. A. Roberts, du *Peoria Democrat*. On dira peut-être que j'ai choisi cet toast, mais, alors à la santé de ces dames. De là un échange de mots entre et Schonhenson qui, tirant un revolver, lâcha deux coups et atteignit le docteur en plein cœur et à la tempe. Les deux coups étaient mortels.

Les déclarations du revolver ayant attiré la police, Schonhenson a été arrêté, tout en qu'il avait menacé de tirer sur l'officier K. J. C. Vehrik qui avait pari le premier sur les lieux et lui avait pris la main sur le collet. Le prisonnier est un garçon de barre en salle de la Rotonde St-Louis et les deux dames qu'il accompagnait sont deux filles de salle du même établissement.

Le coroner Roche a entendu sur cette affaire plusieurs dépositions parmi lesquelles celle de la maîtresse de la maison, Anna Sauer, qui est tout à fait défavorable au prisonnier.

Mattie Lawrence et Nellie Kelly n'ont pas vu que leur ami s'était tiré sur le docteur, mais elles prétendent qu'il avait employé un langage insultant et qu'il était ivre, ce que dépose aussi Robert Saulfield.

Le verdict du jury est que le Dr Nelson a été tué d'un coup de pistolet qui l'a atteint au cœur et que le coup a été tiré par Henry Shonhenson, actuellement en état d'arrestation. Le Dr souffrait du reste d'une constitution de cœur; il ne lui avait pas permis de vivre longtemps encore, quand même il n'eût pas été frappé tragiquement.

EXCURSION A BORD DU HARRIS — Nos visiteurs de l'Illinois n'ont pas été favorisés hier par le temps. Il a plu dans la matinée et le ciel ne s'est éclairé que dans l'après-midi. Cependant l'excursion projetée a eu lieu et des 5 heures nos visiteurs se rendaient par groupes de cinq ou de six à bord du Harris, un des meilleurs bateaux de la ligne Morgan pour le service de la Nouvelle-Orléans et Galveston.

Le comité municipal avait fait quelques invitations en addition au nombre des nos visiteurs à bord. Parmi les invités se trouvaient le gouverneur Warmoth, le shérif Maxwell, H. A. Edwards, les demoiselles Annie et Ellen Roley, M. Breen et sa femme, M. Markey et sa femme et Mlle Kate, M. Aldkens et ses filles, Jas. Prague et sa dame.

Le nombre total des excursionistes s'élevait à 120, et y comprenant 10 invitations envoyées à la Chambre de Commerce, aux directeurs à chacun des journaux et deux à chaque membre des Conseils. Le corps de musiciens de Jaeger avait été engagé, et, certes, rien n'est manqué à l'agrément de la course et le ciel eût plus sourit en nous pleuré. Le but était une visite à l'habitation Lapeyrouse, à 40 milles d'ici, et qu'on dit être la plus belle sur les bords du fleuve. Mais la plus belle est bien pauvre aujourd'hui, et l'idée de montrer aux gens du Nord les plantations qui leur paraissent à dérouter nous paraît être une idée risible ; c'est à peu près comme si on jouait dans : Vous avez un talon de faire ce que vous ne faites nous pouvons encore être riches mais les institutions que nous avons vous le défendre, même par la guerre.

Au surplus, la manse, s'empêcha, coupé court à toute visite sur la Côte, et les délégués-voyageurs n'ont pu mettre le pied à terre, et les propriétaires de l'habitation Davidson, tout comme ceux de l'habitation Lapeyrouse, ont dû pour leurs frais de préparatifs. Mais cela n'a pas empêché les danses à bord du Harris, et l'accompagnement rafraîchi a favorisé énormément cet amusant exercice.

Au retour en ville les excursionistes ont trouvé à l'hôtel St-Charles un très beau banquet qui s'est prolongé jusqu'à une heure très avancée de la soirée. A cause de cela même nous ne pourrons en reproduire que les toasts qui ont été présentés dans l'ordre suivant :